



Infectiologie et Hygiène Hospitalières

Diplôme DIU

Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé

Mention Infectiologie et Hygiène Hospitalières

Les infections associées au soin sont un problème majeur de santé publique. Leur meilleure gestion à la fois en terme de prévention, de contrôle et de traitement est indispensable. Ce diplôme a pour objectif de former des professionnels de santé à une meilleure prise en compte et gestion de ce risque infectieux.

Objectifs

Ce DIU a pour objectif pédagogique de permettre une approche multi-disciplinaire, globale et transversale des infections nosocomiales, de leur surveillance, de la prévention, de l'hygiène hospitalière, de la prise en charge thérapeutique des infections nosocomiales, des aspects microbiologiques des infections nosocomiales, de la gestion des risques infectieux en milieu hospitalier, et des aspects médico-légaux liés aux infections nosocomiales.

L'enseignement portera également sur l'évaluation de la qualité des soins, l'accréditation des établissements hospitaliers dans le domaine des infections nosocomiales, la formation des personnels, l'audit des pratiques, les coûts générés par l'infection nosocomiale. Il portera également sur la formation nécessaire aux acteurs des Comités de Lutte contre les Infections Nosocomiales.

L'originalité de ce diplôme interuniversitaire consiste dans le rapprochement des disciplines maladies infectieuses et tropicales, bactériologie, virologie - hygiène et santé publique : épidémiologie, économie de la santé et prévention, sans oublier les risques professionnels, la médecine légale, les biostatistiques et informatiques médicales, en faisant appel à un large éventail d'enseignants.

Pour qui ?

Public visé

Candidats pouvant prétendre à l'obtention du D. I. U. :

- > Docteurs en médecine,
- > Pharmaciens diplômés,
- > Docteurs vétérinaires,
- > Chirurgiens-dentistes,
- > Etudiants de ces différentes filières ayant validé le 2ème cycle des études,
- > Sages-femmes et les cadres infirmiers.

Candidats ne pouvant pas prétendre à l'obtention du D. I. U. mais à celle d'un Certificat d'Etudes Techniques après accord d'un responsable pédagogique délivré sur présentation d'une attestation de présence à tous les modules sauf un

- > Infirmier-e-s diplômé-e-s d'état,
- > Délégué-e-s médicaux, administrateurs d'hôpital, ingénieurs

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier

Conditions d'admission

Sur dossier de candidature constitué d'un CV, d'une lettre de motivation et de la copie du dernier diplôme national ou professionnalisant obtenu à transmettre avant le **8 septembre** à l'adresse suivante : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Attention places limitées

Programme

- > Aspects microbiologiques,
 - > Maîtrise de la transmission croisée : précautions standard et complémentaires d'hygiène,
 - > Maîtrise de la transmission croisée : Précautions standard et complémentaires d'hygiène
 - > Évaluation des pratiques professionnelles
 - > Épidémiologie des infections nosocomiales et surveillance
 - > Désinfectants et désinfection du matériel
 - > Infections par site
 - > Risque Microbiologique environnemental
 - > Antisepsie et stérilisation
 - > Gestion du risque infectieux
 - > Etudes médico-économiques et infections associées aux soins.
- Infections associées aux soins chez la personne âgée
- > Microbiologie et antibiothérapie

Equipe pédagogique

- > **Pr. P. BERTHELOT**- PUPH - CHU St Etienne
- > Pr P. VANHEMS (Lyon),
- > Pr O. TRAORE (Clermont-Ferrand)

Calendrier

Les enseignements se déroulent sur St Etienne et Lyon.

- > Date limite des candidatures : 8 septembre 2023
- > Début de la formation : Septembre 2023

Validation

L'évaluation qui sanctionne cet enseignement comporte les épreuves suivantes :

- une **épreuve écrite** anonyme d'une durée de 1 heure 30, avec 6 questions
 - **remise d'un mémoire** par le candidat, **au plus tard 15 jours avant la soutenance du mémoire à l'oral** et dont le sujet sera choisi en accord avec un des membres du groupe pédagogique. Ce mémoire sera présenté oralement le jour de l'examen oral aux membres du jury. L'oral peut porter sur le mémoire et le programme des cours.
 - l'**examen oral** n'est autorisé que lorsque le candidat a réussi l'examen écrit et a achevé et remis son mémoire. **Il est organisé une sessions d'examen par an pour l'écrit et un rattrapage possible pour le mémoire sur avis du jury.**
- Pour être déclaré admis**, les candidats devront avoir la moyenne à l'examen écrit, et à l'oral.

L'admissibilité à l'épreuve écrite de la 1ère session est conservée pour la 2ème session.

Coût de l'inscription

€

[Détail coût d'inscription](#)

Formation continue : Financement individuel et
financement par un tiers : 800 €

Formation initiale : Inscription principale : 600 € /
Inscription secondaire : 400 €